

Villemolaque, le 30 août 2017

Place de la République
66 300 VILLEMOLAQUE
Tél. 04 68 21 70 72 / Fax 04 68 37 51 29
commune-villemolaque@orange.fr
www.villemolaque.a3w.fr

CENTRE DE GESTION
11 SEP. 2017
COURRIER

Le Maire

à

Monsieur le Président De la C.T.P.
Centre de Gestion
6, Rue de l'Ange


66000 - PERPIGNAN

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal de ma commune a, dans sa séance du 29 août 2017 décidé de modifier le temps de travail d'un adjoint technique (21/35^{ème} au lieu de 14.22/35^{ème}), et vous demande de bien vouloir émettre votre avis.

Vous trouverez ci-joint un courrier de l'agent concerné.

Vous remerciant par avance, je vous prie de croire, monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire

Jean-Claude PÉRALBA

Villemelaque
Le 23 Août 2017

CENTRE DE GESTION
11 SEP. 2017
COURRIER

Monsieur le Maire

Je viens par le présent courrier vous faire part de mon souhait d'augmenter mes horaires

Je souhaiterais en effet passer de 14,22/35^{eme} à 21/35^{eme}

Je vous remercie par avance sincèrement dans l'attente d'une réponse favorable de votre part.

Mme Roussel Stéphanie

J. Roussel